

<http://col-helene-boucher-chartres.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article12>



# Infirmierie

- Santé-Social -

Date de mise en ligne : vendredi 10 septembre 2021

---

Copyright © Collège Hélène Boucher - CHARTRES 28000 - Tous droits

réservés

---

L'infirmierie est ouverte

lundi de 8h30 à 17h

mercredi de 8h à 12h

jeudi de 8h30 à 17h

### Les missions :

- Accueillir, Écouter, Accompagner tous les élèves
- Organiser les soins et les urgences
- Dépistages infirmiers approfondis des élèves de 6ème. C'est l'occasion également d'échanger avec les élèves, en particulier en ce qui concerne leur hygiène de vie
- Intervenir dans le cadre de l'enfance en danger
- Organiser le suivi de l'état de santé des élèves
- Éducation à la santé avec des interventions de prévention auprès des élèves sur différentes thématiques dans le cadre d'actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté.
- Administrer des traitements sur ordonnance
- Organiser la mise en place des PAI et PPS dans le cadre de l'intégration scolaire de jeunes handicapés ou atteints de maladies chroniques.

### Accès

L'infirmière dispense dans les meilleurs délais les soins et le réconfort nécessaires aux élèves pour qu'ils puissent reprendre les cours le plus rapidement possible. Elle est soumise au secret professionnel.

ü Les élèves n'ont accès à l'infirmierie qu'en présence de l'infirmière, aux horaires indiqués (affichage, vie scolaire, porte infirmierie...).

ü Il est recommandé (sauf urgence) de se rendre à l'infirmierie aux moments libres : récréations, fin de cours, permanences et de passer d'abord par la vie scolaire.

### Les médicaments

Aucun élève ne doit être en possession de médicaments sur lui sauf cas particuliers, dont l'infirmière est au courant comme les asthmatiques, diabétiques...

Pour les élèves ayant un problème de santé chronique et/ou un handicap, il est possible de mettre en place un PAI (projet d'accueil individualisé), établi à votre demande (mais je peux vous le suggérer dans l'intérêt de votre enfant).

Pour les traitements ponctuels, les médicaments sont stockés à l'Espace santé avec une copie de l'ordonnance.

Mme Hayère